



Digne-les-Bains, le 16 octobre 2017

Phénomènes de pluies intenses dits « cévenols » et prévention des inondations :

Améliorer la culture du risque et la résilience des territoires

Pour cette seconde campagne d'information « Pluies méditerranéenne intenses », Bernard GUERIN, préfet des Alpes-de-Haute-Provence a souhaité à nouveau sensibiliser l'ensemble des maires du département aux différentes actions à mettre en œuvre face aux risques que représentent les phénomènes de pluies intenses qui touchent notre territoire

La saison dite « cévenole », correspondant à la période de plus forte probabilité d'un épisode de pluies intenses sur le sud de la France, s'étend du 1^{er} septembre au 15 décembre.

Le climat méditerranéen, avec ces épisodes météorologiques extrêmes qui surviennent après de longues périodes de sécheresse, favorise les ruissellements qui peuvent provoquer des crues rapides.

Annoncée en 2016 par l'Etat au cours des assises nationales de risques naturels, la « saison cévenole » a été instaurée dans la perspective de sensibiliser et préparer les populations exposées aux pluies intenses. La prévention des inondations et l'appropriation par tous de comportements de sauvegarde face aux risques comptent parmi les enjeux des différentes actions menées par les pouvoirs publics.

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr



@Prefet04



facebook.com/Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence

Une nécessaire action conjointe et complémentaire

La prévention des risques inondations nécessite l'action conjointe et complémentaire de tous les acteurs et en particulier une étroite collaboration avec les maires des communes les plus directement concernées.

C'est pourquoi, au cours du mois de septembre, des réunions d'information, présidées par les sous-préfets, ont été organisées dans chaque arrondissement afin de rappeler aux maires les sujets prioritaires pour lesquels leur implication est attendue afin de mieux protéger les populations et les territoires : planification de crise (réalisation des plans communaux de sauvegarde), exercices de crise, documents d'information préventive (document d'information communale sur les risques majeurs), sécurité des campings exposés...

Des outils et des dispositifs de vigilance et d'alerte

Ces réunions ont également été l'occasion de revenir sur les outils de vigilance et d'alerte météo et inondations que les maires peuvent utiliser pour s'informer du risque inondation (Météo France, Vigie Crues, APIC, RHYTMME)

A noter qu'une nouvelle formation à l'utilisation opérationnelle de la plateforme de services hydrométéorologiques RHYTTME est prévue courant du mois de décembre 2017, à destination des maires et des techniciens.

Retrouvez toutes les informations sur la prévention des épisodes cévenols sur le site internet de la préfecture :

<http://alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-des-populations/Pluies-mediterraneennes-intenses-les-8-bons-comportements-a-adopter>